



Date séance : 28 novembre 2012

PV n° : 01

Objet : Battelle / Tambourine

Lieu : Maison de Quartier – Carouge

Dossier n° : C24_005

Office/Association	Nom	Tél. / Fax	E-mail	Présent : X Absent : ab Excusé : ex	Distribution
Carouge / SURB	Pascale LORENZ	022 307 89 77	p.lorenz@carouge.ch	X	X
Carouge / SURB	Manuel GONZALEZ	022 307 84 77	m.gonzalez@carouge.ch	X	X
Etat / DU / OU	Vincent SCATTOLIN	022 546 73 91	vincent.scattolin@etat.ge.ch	X	X
AQT	Armin MURMANN Nathalie VIMIC Margarita ORTIZ Jean-Louis JOHANNIDES Florence KISSLING	022 820 18 61	aqt@quartier-tambourine.ch	X	X
APET	Fabien DESPONDS Renato SCARIATI	022 342 52 44	apetambourine@gmail.com	X	X
MQC	Yves FALQUET	022 308 88 50	mq.carouge@fase.ch	X	X
AIP	Gilbert POUJOLAT Marc IMHOF	022 343 53 77	gilbert.poujolat@bluewin.ch	X	X
AIP + CM à Veyrier	Thierry SCHAFFHAUSER	022 342 34 45		X	X
RGR	Thomas MUZI	022 308 98 00	muzi@rgr-sa.ch	X	X
URBAPLAN	Marcos WEIL	022 716 33 66	m.weil@urbaplan.ch	X	X
Atelier JJ Oberson	Jean-Jacques OBERSON Laura VELLELLA	022 735 92 94	atelier@jjoberson.ch	X	X
CITEC	Nathalie HENDERSON Pierre FAVRE	022 809 60 00	citec@citec.ch	X	X
AVE	Christophe MAILLEFER	022 300 23 44	christophe.maillefer@g-w.ch	ab	X

1. Ordre du jour

- Mme Lorenz et M. Scattolin, souhaitent la bienvenue aux associations.
- Présentation des mandataires.
- Ils informent de la reprise de l'étude Etat/Commune selon PLQ état 2009 sur les thèmes suivants :
 - ➔ Mobilité
 - ➔ Aménagement, densification
 - ➔ Équipements "école sup."
 - ➔ Vision d'avenir
 - ➔ MZ parcelle "université"



- Cette étude devra être en adéquation avec l'étude menée actuellement par le bureau Urbaplan en cour de Carouge Sud. Il faut rechercher une conciliation et une vision d'avenir du périmètre élargi et avoir une bonne vision du quartier depuis l'extérieur.
- Ils informent de l'objectif d'avoir le PLQ révisé pour le printemps 2013.
- Point à régler :
 - ➔ Cession Etat/ Commune. (Battelle-Tambourine)
 - ➔ Aménagement et vision du quartier dans cet environnement.
 - ➔ Etablir la base pour lancer un concours pour les espaces publics.
- Mme Lorenz propose de se baser sur l'étude faite dans le cadre des ateliers de l'avenir et de reprendre les têtes de chapitres suivants :
 - ➔ Aménagement urbain.
 - ➔ Mobilité.
 - ➔ Vie sociale et culturelle.
 - ➔ Ouverture vers l'extérieur.
- Mme Lorenz et M. Scattolin concluent en remerciant de l'intérêt porté à ce périmètre par les associations et du travail réalisé à ce jour par ces derniers.

2. Délibérations

1^{er} point : aménagement urbain, densification, gabarit et implantation des bâtiments

Prise de la parole par la Commune en la personne de Mme Lorenz

Mention des divergences en voie de résolution entre l'Etat et la Commune sur la densification de Carouge-Sud (étude de mobilité engagée avec comptages et séance prévue l'année prochaine)

Prise de la parole par l'AQT en la personne de M. Murmann

Ce dernier, précise son point de vue sur les aménagements prévus sur le PLQ et fait référence au document établi par l'AQT qui donne une vision complète des critiques et des souhaits.

Bât. B -> HEG : La réalisation du bâtiment HEG a commencé au regret de l'AQT, ce dernier devra être en service en 2015.

Bât. C1 : prévision d'une construction en surélévation centrale, possibilité de construire sur le périmètre, arbres conservés ; pas d'opposition au projet.



Bât. D : critique de le substituer par un nouveau bâtiment plus haut et plus large. Annonce que les bâtiments A et D forme un ensemble ; *élargissement pas recommandé, défavorable, bâtiment remarquable construit par l'architecte Gustave Ador.*

Bât G : ce dernier est favorable pour deux niveaux comprenant un rez-de-chaussée et un rez sup. mais propose un bâtiment comprenant un rez inf et éventuellement un petit volume en rez-sup pour dégager la vue en haut sur la place centrale, bâtiment affecté à des activités de proximité utiles à la vie sociale du quartier : Bistrot, petits commerces... (et non une grand surface de type Migros)

Place centrale : *espace public de convergence sociale, exclusivement piétonne ouvert et minéralisé pour les riverains, pas une cour de préau d'école.*

Prise de la parole par l'APET en la personne de M. Scariati

*Le point de vue de l'AQT est partagé par l'APET concernant la **place centrale**.*

Ce dernier précise qu'une vie de quartier implique les familles et les enfants de ce quartier. La vie de jour est principalement animée par les parents et les enfants et les étudiants sur le site.

Importance de créer une centralité de convergence, bistrot, petits commerces...

La place centrale devrait être un lieu convivial et accueillant avec une pataugeoire ou une fontaine, en harmonie avec les étudiants HES et universitaire, les parents d'élève et les élèves.

*Nouveau **bâtiment D** partage la critique de l'AQT (si la place n'est pas réalisée le quartier sera un vrai quartier dortoir). La place ne serait que la place des écoles et non plus partagée.*

Prise de la parole par l'AIP en la personne de M. Poujoulat

*Ce dernier, estime que **l'espace pique-nique** est très appréciée en été et contribue à la vie de quartier mais est un peu sous dimensionné.*

Il prend l'exemple des 4 fontaines à Pinchat qui fonctionne depuis 15 ans avec un bistrot et des horaires restreints.

*Concernant la parcelle **universitaire**, ce dernier attire l'attention sur une **densification abusive** des futures constructions dans la zone villa existante.*

Prise de la parole par l'Etat en la personne de M. Scattolin

Ce dernier, précise le besoin en place pour l'Uni et l'HES, d'une plus grande synergie des deux pôles et le maintien des souhaits de 2009.

Prise de la parole par l'AIP – CM à Veyrier en la personne de M. Schaffhauser

Manque un bistrot dans le quartier, inquiétude sur le développement de la parcelle de l'Université, il faut trouver une diversité et un aménagement respectueux des habitants du Chemin Vert.

Deuxième intervention de l'AQT par son représentant M. Murmann

Ce dernier, estime que le déclassement de la parcelle de l'Université devrait se faire rapidement, afin de déplacer sur cette-ci, les bâtiments A et D prévu sur le PLQ 28566 et ainsi élargir le pôle gestion.

La suppression du parking de la FULE et la création d'une zone piétonne (piétons/vélos) entre le chemin Vert et la future place serait la bienvenue.

*Le **stationnement** existant pourrait être réglé par deux parkings souterrains donc l'accès se ferait depuis le chemin de Pinchat par une voie aménagée en zone 30Km/h. ou bien créer des nouveaux accès depuis la route de Troinex pour les bâtiments et les parkings existants.*

*M. Murmann estime que la notion de pôle universitaire est actuellement remise en question. On ne sait pas où en est l'évolution des programmes des HES et de l'Université, notamment sur la parcelle de l'Université. Le future aménagement de la parcelle de l'Uni devrait prévoir un aménagement **d'équipements publics** en proximité du périmètre de Grange-Collomb (sports, loisirs, jardins partagés, etc...) Cette perspective de destination pourrait conduire à la création d'un véritable*



espace piétons généreux reliant le Chemin Vert à la place centrale et prolongé jusqu'à la route de Troinex.

2^{ème} point : la mobilité

Prise de la parole par l'AQT par sa représentante Mme Kissling

Cette dernière, souhaiterait que le cheminement piétonnier en dalle de pierre longeant le chemin d'accès depuis le rondou en direction du parking soit bien sécurisé et éclairé.

Prise de la parole de l'AQT par son représentant M. Murmann

Ce dernier, ne souhaite pas de nouvelles places de stationnement hors sol, hors celle prévu par le bât. B ainsi que le maintien de la surface initiale. Il ne souhaite pas de nouvelle construction souterraine hors emprise des bâtiments projetés.

Les aménagements extérieurs du HEG devraient prévoir la plantation d'arbres en pleine terre, il faut pour cela limiter les constructions en sous-sol extérieures au volume principal.

Manque une expression/définition claire des espaces piétons et ses conséquences sur la mobilité.

Il faut éviter le transit à travers Grange-Collomb-Battelle et la parcelle de l'Uni.

Ce la nécessite de trouver d'autres allés aux immeubles.

Prise de la parole par l'AVE en la personne de M. Maillefer

Ce dernier estime que la circulation et la mobilité devrait se faire sur la parcelle Battelle/Tambourine et non sur le chemin Vert qui ne peut pas être élargi.

Evoque le problème de mobilité par rapport au futur développement, souhaite ne pas modifier le gabarit et le caractère du Chemin Vert dans la partie qui longe la parcelle de l'Uni.

Redéfinition des transports publics (des parcours TPG et des arrêts). Eviter de charger le trafic sur le Chemin Vert.

Prise de la parole par l'APET en la personne de M. Scariati

Ce dernier, estime que l'offre en transport public est insuffisante et demande de prendre contact avec les TPG pour augmenter la fréquence des trois lignes existantes desservant le quartier.

Deuxième intervention de l'AQT par son représentant M. Murmann

Ce dernier, attire notre attention sur le fait, que relier le chemin de Pinchat à la route de Troinex amènerait du trafic de transit. Afin de remédier a ce futur problème, il propose de prévoir un seul et unique accès qui serait le même pour ressortir du nouveau quartier sur la parcelle de l'Université.

Evocation d'une possibilité de conserver un accès pour les voitures à travers le parc de Grange-Collomb pour accéder aux quelques places de parking extérieurs en bordure du bâtiment A et au parking souterrain des immeubles derrière le bâtiment D, ce qui permettrait d'envisager l'aménagement d'un espace piétonnier de la place centrale à la parcelle de l'Uni. Nécessité pour cela de créer un accès au parking des derniers immeubles de la Tambourine depuis la route de Troinex.

3^{ème} point : besoin en équipement public

- *Prévoir une piscine pour les élèves de l'école de la Tambourine et du CO Drize qui doivent rejoindre la piscine couverte des Pervenches.*
- *Prévoir un bistrot, petit commerce en lieu et place du bât. "G".*
- *Agrandir l'agorespace et pas de construction trop proche de ce lieu, fin de préserver ce lieu de rencontre. Beaucoup d'espoir en ce qui concerne le rôle de convergence sociale de ce lieu (évocation des fontaines des Tours de Carouge).*



- *Aller de l'avant avec le projet d'équiterre et les jardins urbains pour renforcer intégration et le relationnel des habitants de ce quartier.*
- *Prévoir pour la Place Centrale : Végétation, arbres, fontaines.*
- *Recherche de places de jeux, de jardins partagés.*
- *Critique sur le maintien de la construction provisoire au centre et sur le chantier inachevé des SIG.*
- *Agrandissement de l'Agora (espace en limite sur la parcelle de l'Uni) (espace avec place de jeux, espace de plantage, tables pour pique-nique)*

Prise de la parole par la Commune en la personne de Mme Lorenz

Pascale Lorenz demande à Jean-Jacques Oberson de s'exprimer sur le projet de substitution du bâtiment D.

Par rapport au PLQ encore en force, il faut absolument éviter la construction d'un bâtiment haut contre le bâtiment A, d'une part pour tenir compte de la valeur patrimoniale du A et d'autre part pour conserver un espace convenable entre le bâtiment A et D. Pour tenir compte des besoins définis par l'Université on admettait la substitution du bâtiment D existant par un nouveau bâtiment plus haut en rapport de volumétrie compatible avec les nouvelles constructions côté Salève.

4^{ème} point : divers

M. Murmann annonce au reste de l'assemblée, que des démarches sont en cours avec la ville de Carouge et son service des affaires sociales concernant un contrat de quartier.

La cabine SIG clôturée pose problème.

3. Remarques et décisions

Nouvelle séance avec les associations entre le 15 et le 30 janvier. (retenue le 6 mars 2013)

Orientations aux mandataires :

- Assurer la continuité des parcours piétons/vélos et espaces publics
- Proposer un schéma de mobilité en conséquence
- Limiter les sous-sols
- Introduire des activités créant de vie au sein du quartier
- Réfléchir au voisinage avec la parcelle Uni pour ouvrir le quartier vers l'extérieur

4. Pièce jointe

Plan avec des annotations.